



COMPTE RENDU DE SEANCE DU 08 MARS 2018

Séance du conseil municipal **du Jeudi 08 MARS 2018 à 18h15**

Le Conseil municipal de la Commune de **Montbrun-des-corbières**

Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,

**Sous la Présidence de BOUTET Claude, Maire.**

**Présents :** BOUTET Claude, BROTO Robert, CATHARY Jean-Claude, COMPAIN Eliane, GARCIA Fabien, GRANDJEAN Stéphanie. Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents Excusés :** FAUSTINO Sabine (Procuration CATHARY Jean-Claude), MANITCH Serge (Procuration BROTO Robert).

**Démission :** ALBANO Richard, LE COSSEC Gilbert, SENDRA Nicolas.

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 18h15, et propose de respecter l'ordre du jour énoncé sur la convocation du 28 Février 2018. M. le Maire propose de nommer M.GARCIA Fabien comme secrétaire de séance, et lui adjoint Mr Serge ESQUIVA. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

**Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 18 Janvier 2018.**

Le compte rendu ayant été transmis avec la convocation, et considérant que tous les conseillers en ont pris largement connaissance, monsieur le Maire propose d'approuver le compte rendu de la séance du conseil municipal du **18 Janvier 2018**. Aucune observation n'étant soulevée il a été approuvé à l'unanimité.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

**Vote du Compte Administratif 2017 du lotissement "Les Robiniers"**

Lecture de la vue d'ensemble, puis en détail par chapitres et par articles, le Compte Administratif 2017, dressé par Monsieur le Maire du lotissement "Les Robiniers".

**Section de fonctionnement :**

Dépenses : 0.00€ - Recette : 26 315.24€

Report N-1 de dépenses de section de fonctionnement: - 26 315.24€

**Section d'investissement :**

Dépenses : 0.00€ - Recettes : 0.00€

**Solde au résultat de l'exercice 2017 : 00.00 €**

Les membres présents votent le compte administratif 2017 du lotissement "Les Robiniers", à l'unanimité par 05 voix pour. (CATHARY Jean-Claude, GARCIA Fabien, GRANDJEAN Stéphanie, COMPAIN Eliane, BROTO Robert). M. le Maire, qui a quitté la séance ne participe pas au vote.

Considérant que le compte administratif et le compte de gestion ont été votés avec un solde à zéro et que le budget annexe du lotissement les robiniers n'a plus lieu d'être il sera pris une délibération pour procéder à la dissolution de ce budget avec effet au 31 décembre 2017. Approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- Comptes Administratifs 2017
- Projet travaux budget 2018
- Permanence déchetterie
- Contrat MORA Tony
- Convention fourrière Animale
- Régularisations Foncières
- Délibérations Diverses
- Renouvellement, convention urbanisme/CCRL-CM
- Conventions LOCATAM distributeur de pain
- Questions et informations diverses

Nombre de  
Conseillers en  
exercice : **08**

DATE DE LA  
CONVOCATION :  
**28/02/2018**

DATE DE  
L'AFFICHAGE :  
**16/03/2018**

### **Vote du Compte Administratif 2017 de l'eau M49**

Lecture de la vue d'ensemble, puis en détail par chapitres et par articles, le Compte Administratif 2017, dressé par Monsieur le Maire.

#### **Section d'exploitation:**

Dépenses : 57 248.57 € - Recettes : 78 17428 €

**Excédent de la section d'exploitation: 20 925.71 €**

Report N-1 des Recettes de section de fonctionnement : 17 626.42 €

#### **Section d'investissement :**

Dépenses : 22 514.51 € - Recettes : 110 648.62 €

**Excédent de la section d'investissement : 88 131.11 €**

Report N-1 des Recettes de section de investissement : 35 867.04 €

**Excédent du résultat de l'exercice 2017 : 162 550.28 €**

Les membres présents votent le compte administratif 2017 du service eau et assainissement, à l'unanimité par 05 voix. (CATHARY Jean-Claude, GARCIA Fabien, GRANDJEAN Stéphanie, COMPAIN Eliane, BROTO Robert)  
M. le Maire, qui a quitté la séance et n'a pas participer au vote.

### **Vote du Compte Administratif 2017 de la commune M 14**

Lecture de la vue d'ensemble, du détail par chapitres et des articles, du Compte Administratif 2017, dressé par Monsieur le Maire.

#### **Section de fonctionnement :**

Dépenses : 565 545.23 € Recettes : 578 896.72 €

**Excédent de fonctionnement : 13 351.49 €**

Report N-1 des Recettes de section de fonctionnement : 31 821.13 €

#### **Section d'investissement :**

Dépenses : 130 156.56 € - Recettes : 176 080.54 €

Report N-1 de dépenses de section d'investissement: 47 823.94 €

**Excédent du résultat de l'exercice 2017 : 138 920.54 €**

Remarques :

- ✓ Economie de 8000€ grâce aux coupures de nuit de l'éclairage public. Cette somme est réinvestie dans le remplacement des ampoules actuelles par un éclairage à led.
- ✓ Nous bénéficions également du versement de l'éolien de Conilhac.
- ✓ Les aménagements de l'atelier municipal sont en cours et demanderont un budget à prévoir sur 2018. (ex : devis électricité +/- 12 000€)

M. le Maire, qui a quitté la séance ne participe pas au vote comme le lui impose la loi. Les membres présents, votent le compte administratif 2017 de la commune, à l'unanimité par 05 voix. (CATHARY Jean-Claude, GARCIA Fabien, GRANDJEAN Stéphanie, COMPAIN Eliane, BROTO Robert)

### **Projets travaux pour le budget 2018**

- Escalier de l'impasse des douves
- Atelier municipal
- Acquisition camion-benne d'occasion
- Enveloppe embellissement du village
- Démolition de la bâtisse Tardieu et étude du projet d'aménagement. Demande de subvention. L'acte doit être passé dans les jours à venir.

- Remise Mr Bobo : Risque d'affaissement de la voirie dans sa cave. Coût 6000€ environ.
  - Chapelle ND de Colombiers : prévoir quelques travaux : vitraux, éclairage. On espère le passage du consuel avant les fêtes de Pâques. Le père Théo apporte une aide par sa fondation au Pays Bas d'un montant de 18 000€.
  - Accessibilité des bâtiments publics. Mise aux normes.
  - Vidéo surveillance : renforcement du système actuel.
  - Façade cantine
- La commission se réunira pour peaufiner ces propositions.

### **Déchèterie**

Madame Grandjean expose qu'il y a des demandes d'administrés en activité qui ne peuvent accéder à la déchèterie en semaine et qui souhaiteraient une ouverture le samedi matin.

Le Conseil municipal approuve cette solution.

Le Conseil souhaiterait une application de ces nouveaux horaires au 1<sup>er</sup> avril.

Monsieur le Maire propose de réfléchir à rassembler les deux déchèteries en lieu et place de la déchèterie verte afin d'ouvrir une seule fois l'ensemble. Il serait souhaitable également de penser à masquer ce lieu par quelques arbres à pousse rapide.

### **Contrat de Tony Mora**

Monsieur Gabrillargues Jean-Louis est officiellement déclaré sorti des effectifs et à la retraite.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que Monsieur Tony Mora signe un contrat en CDI.

### **Fourrière animale**

La loi contraint la municipalité à aménager une fourrière animale sur le village ou, à défaut, de signer une convention avec un service de fourrière externe afin d'être en mesure de recueillir les animaux perdus ou abandonnés.

Monsieur le Maire propose au Conseil de voter la délibération l'autorisant à signer une convention avec la Fourrière animale de Bizanet.

Le Conseil souhaite le report de cette signature afin d'avoir plus d'information sur les tarifs.

### **Ventes communales et régularisations diverses**

Les ventes des parcelles communales aux époux Sabatier, à Monsieur Balarin, Monsieur Biard et Mme Marina Bezes sont dans l'attente des nouveaux identifiants afin d'en signer les actes.

### **Délibération diverses**

- Renouvellement de la convention du traitement des dossiers d'urbanisme par la CCRLCM : Pour rappel, les dossiers sont refacturés à la commune 186€ le PC, 130€ la DP, 149€ le CU opérationnel, 335€ le permis d'aménager. Il pourrait être envisagé une modification du bordereau des prix de la commune afin de refacturer ces traitement de dossiers aux demandeurs. Le Conseil municipal demande à Monsieur le Maire de se renseigner pour voir ce qui se fait sur les autres communes. Les membres présents, votent cette délibération, à l'unanimité par 06 voix. (BOUTET Claude, CATHARY Jean-Claude, GARCIA Fabien, GRANDJEAN Stéphanie, COMPAIN Eliane, BROTO Robert)
- Convention distributeur de pain : Les membres présents, votent la régularisation de la signature des conventions prises par la commune avec
  - la société SARL LOCATAM pour la location du distributeur de pain pour 420€ TTC/mois
  - la société SARL les pains de Gaujac pour l'achalandage de la machine et le reversement d'une remise de 25% sur les ventes,
 à l'unanimité par 06 voix. (BOUTET Claude, CATHARY Jean-Claude, GARCIA Fabien, GRANDJEAN Stéphanie, COMPAIN Eliane, BROTO Robert).

### **Questions diverses**

- Monsieur le Maire expose au conseil son entretien avec Monsieur Buchhorn, un administré. Ce dernier ne comprend pas pourquoi l'aménagement du nouveau parking suite à la démolition de la maison des héritiers Tardieu doit être entièrement à la charge de la commune alors que seuls quelques riverains en profiteront. Il propose l'installation d'un système, type horodateur, afin que la commune puisse récupérer une partie de son investissement.

Monsieur le Maire et le conseil municipal remercient Monsieur Buchhorn pour l'intérêt qu'il porte à la commune et sa proposition mais ne souhaitent pas aller en ce sens.

- Lettre ouverte de l'association MEP : Monsieur le Maire souhaite réagir à la lettre émise par l'association MEP afin d'éclaircir quelques points erronés.
  - *Construction du mur de soutènement du cimetière* : Mr le Maire indique au Conseil qu'il a reçu en Mairie en présence de Mme Grandjean et Mr Cathary, Mme SERRA (ABF). Si son souhait était une construction en pierre bâtie, Mr le Maire indique que, vu le prix de cette construction, ils ont convenu ensemble d'un mur en parpaings recouvert d'un crépi type patrimoine ton ancien. Mr le Maire indique également qu'il a rencontré Mme BERTIN (ABF) pour lui présenter le projet de l'aire de lavage. Elle lui a indiqué qu'elle avait été informée de la construction du mur de soutènement et qu'on aurait pu l'en avertir. Ce à quoi Mr le Maire a répondu que cela ne lui avait pas paru nécessaire puisqu'ils en avaient déjà convenu ensemble avec Mme SERRA. Mr BROTO est surpris que cette association soit favorable à des dépenses inconsidérées alors qu'ils sont contre les projets qui feraient rentrer de l'argent dans les caisses de la commune. Mr le Maire indique également que les services instructeurs de la CCRLCM lui ont dit qu'il n'y avait pas lieu de demander une autorisation de construire.
  - *Gravats* : Quant aux gravats à 70 pas de la Chapelle, Mr le Maire indique que les membres de cette association auraient pu se renseigner en Mairie avant d'écrire. Ces gravats sont issus de la démolition des cuves du nouvel atelier municipal et étaient en attente d'être concassés et recyclés en gravier. Vu le volume des engins nécessaires à cette opération, il n'y avait pas d'autre lieu pour les entreposer. Mr le Maire fait remarquer que le président de la MEP qui se pose en donneur de leçons pourrait s'inspirer de cette démarche.
  - Monsieur Broto indique au conseil que, contrairement à ce que dit la MEP, le projet de centrale photovoltaïque n'est pas au point mort.
  - *RIFSEEP* : Monsieur le Maire indique qu'il ne retirera pas cette délibération sans l'ordre d'une autorité supérieure car cette délibération a bien été délibérée par le conseil municipal. Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil si le sujet a bien été évoqué et s'ils ont délibéré. Les conseillers présents à la dernière réunion l'attestent.
  - *Bibliothèque* : Mr Le Maire indique avoir eu très peur à la lecture de l'hommage à la bibliothécaire car il a cru momentanément à un éventuel décès. Monsieur le Maire se dit également étonné car certains membres de la MEP étaient venus le voir à l'époque de la reprise du club du 3<sup>ème</sup> âge en constatant des irrégularités dans les comptes de cette association. Notre « amie Josette » n'avait pas eu droit ce jour-là à cette série d'éloges. Mr le Maire rappelle à la MEP que la bibliothèque est ouverte depuis 25 ans.

Avant de clôturer la séance, Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'une Montbrunoise, en l'occurrence Mlle Magalie BROTO, a eu l'honneur d'être invitée au Palais de l'Élysée par Mr le Président de la République. Elle a même pu échanger avec lui sur les problèmes de la viticulture. C'est un évènement assez rare qui mérite d'être souligné et on ne peut que s'en réjouir.

L'ordre du jour étant clos et n'ayant plus de questions en suspens, Monsieur Le Maire clôture la séance à 20h00.

LES MEMBRES PRESENTS

NOM PRENOM	DOMICILE	DATE D'ELECTION	SIGNATURE
<del>ALBANO Richard</del>	8, Quartier J. Soulayrac 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	<del>Démission Octobre 2015</del>
BOUTET Claude	Lot la Jouncasso 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
BROTO Robert	19, Av du 4 Août 1792 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
CATHARY Jean-Claude	4, Rue Jules Ferry 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
COMPAIN Eliane	1, Rue du château 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
FAUSTINO Sabine	33, Boulevard des pins 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	Procuration CATHARY Jean-Claude
GARCIA Fabien	3, Quartier J. Soulayrac 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
GRANDJEAN Stéphanie	9, Avenue des Corbières 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
LE COSSEC Gilbert	13, Av du 4 Août 1792 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	démission Août 2014
MANITCH Serge	2, Rue Jean Moulin 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	Procuration BROTO Robert
SENDRA Nicolas	5, Lot la Jouncasso 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	Démission Novembre 2014